

vivre à

Angerville

MAGAZINE COMMUNAL MAI 2022 - N° 107



**Budget 2022:
contexte
et impôts,
on vous dit tout !**

P.3

Edito du maire
Johann Mittelhausser

P.4 à 11 "Ma ville"

4. Nichoirs au centre de loisirs
5. De nouveaux pensionnaires à la ferme pédagogique de Bassonville
6. Fresque citoyenne
7. Jardin pédagogique
9. Un Lidl nouveau concept
10. Les JSP rencontrent le maire
11. Tous à la cavalcade !

P.12-17 "Dossier"

Budget 2022 - contexte et impôts: on vous dit tout !

P.18-19

Ca va bouger pour les grandes vacances.
Un studio pour composer
Halte au racisme



P.20-21 "Portrait"

Nathalie et Daniel Guillois
Agriculteurs maraîchers.

P.22-23 "Agenda"

P.24 Angerville en fête et en musique

N°107
Mai 2022



Retrouvez nous sur le site

www.mairie-angerville.fr

sur Instagram, Twitter et Facebook
Angerville mairie.

Directeur de la publication : Johann Mittelhausser.
Contrôle éditorial : Tiphany Le Vezu.
Service communication : Marine Fagueret, Guillaume Renard, Myriam Rebut.

Crédit photos : Mairie d'Angerville.

Maquette et mise en page : Alfred et compagnie.

Impression : Idlprim.

Dépôt légal : mai 2022.

Vivre à Angerville est édité par
le Service Communication de la Mairie d'Angerville.

34 Rue nationale - 91670 Angerville

Tél. 01 64 95 20 14

<http://www.mairie-angerville.fr/>



PÂQUES À CROQUER !

Samedi 16 avril, 150 enfants ont participé à une super chasse aux oeufs revisitée. Venus en famille, ou avec des amis, les petits enquêteurs ont mis du cœur à résoudre la quinzaine de mystères au travers de minis jeux qui les conduisaient, après de drôles de rencontres, à une délicieuse surprise ! Des rires, de la joie, un grand soleil, encore un bon moment partagé à Angerville !





Johann **MITTELHAUSSER**
MAIRE D'ANGERVILLE

LE SENS DES RESPONSABILITÉS ET DE LA VÉRITÉ

Il n'aura échappé à personne que la situation que nous traversons depuis plusieurs semaines, sur le plan économique, et qui atteint malheureusement chacun de nos concitoyens avec la hausse des matières premières et du coût de l'énergie, place également bon nombre de communes face à une situation difficile pour ne pas dire très délicate.

En réalité, je devrais plutôt dire que cela n'aura échappé à presque personne. En effet, alors qu'un mandat est un engagement envers celles et ceux qui nous ont confié des responsabilités et qu'il oblige par conséquent son détenteur à s'impliquer et à travailler, d'autre préfère l'absence quasi permanente durant les 3 réunions préparatoires au budget de la commune (10 heures de débats), dont deux eurent lieu un samedi matin, pour s'en tenir, le soir du conseil, devant la caméra, à de la posture faute d'une argumentation assise et détaillée.

Le sens des responsabilités, c'est le devoir d'être présent, dans tous les moments, mais surtout les plus difficiles. Notre commune en traverse actuellement un. Face au contexte inflationniste et confrontée à sa démographie, notre ville, malgré tous les efforts possibles, si elle souhaite pouvoir conserver sa capacité à investir pour son attractivité, a dû faire un choix compliqué en ayant recours à une augmentation de la taxe sur le foncier bâti. Cette hausse moyenne de 75 à 85 € par an et par foyer (pour une surface habitable de 100 m²) était malheureusement indispensable.

Croyez bien que dans une petite ville comme la nôtre, où les élus ne sont pas hors sol et sont en prise directe avec les réalités et la fiscalité, nous mesurons bien,

dans ce contexte, l'effort demandé.

Croyez bien également que tout aura été fait (dont des efforts supplémentaires sur nos dépenses internes de fonctionnement grâce à l'implication des services municipaux que je remercie) pour réduire à son strict minimum cette contribution supplémentaire. Personne ne prend avec plaisir ce genre de décision, PERSONNE !

Toutefois, parce que quelques lignes dans un édito comme celui-ci ne sauraient être suffisantes pour vous présenter clairement la situation, j'ai souhaité qu'un dossier spécial de 6 pages soit consacré à la situation et à la présentation des budgets 2022. Il est à retrouver dans ce magazine aux pages 12 et suivantes.

Pour autant, attaché à la plus grande transparence, je ne me déroberai pas, bien au contraire, face aux échanges, aux questions, aux interpellations qui seront vôtres, sur ce sujet comme sur tant d'autres dans les prochaines semaines en continuant, à travers les cafés citoyens, les réunions publiques ou les rencontres informelles, à venir à votre rencontre. Je pense d'ailleurs organiser une prochaine rencontre des quartiers le mardi 28 juin 2022 (modalités à venir).

Tout comme vous, je déplore les postures et les idéologues hors sol. Tout comme vous, je vis sur cette commune, j'y ai d'ailleurs grandi, et j'y suis très attaché. Tout comme vous, j'aspire au développement harmonieux, maîtrisé et partagé de notre ville.

Avec vous, ENSEMBLE POUR ANGERVILLE, je ne doute pas que nous y parviendrons.

MA VILLE

AU CENTRE DE LOISIRS

LES NICHOURS ONT PRIS PLACE !

Mercredi 20 avril, le centre de loisirs participait à l'installation de nichours construits de leurs propres mains. Dans la cour du centre et dans le parc Roger Leclainche, où 4 nichours et un hôtel à insectes ont pris place, ils ont eu plaisir à donner leur avis à Fabien, l'agent des services techniques en charge de la mise en place. Une activité qui fait partie d'un grand projet dédié à la nature, proposé par Mathieu Guilloteau, le directeur du centre, depuis plusieurs mois. Il nous confie : « nous allons surveiller si nos nichours sont occupés et confectionner tout bientôt des aliments pour oiseaux 100 % faits maison à l'aide de rouleaux de carton de récup' », ravis de voir « ses grands » si concernés par cette action en faveur de la faune angervilloise.



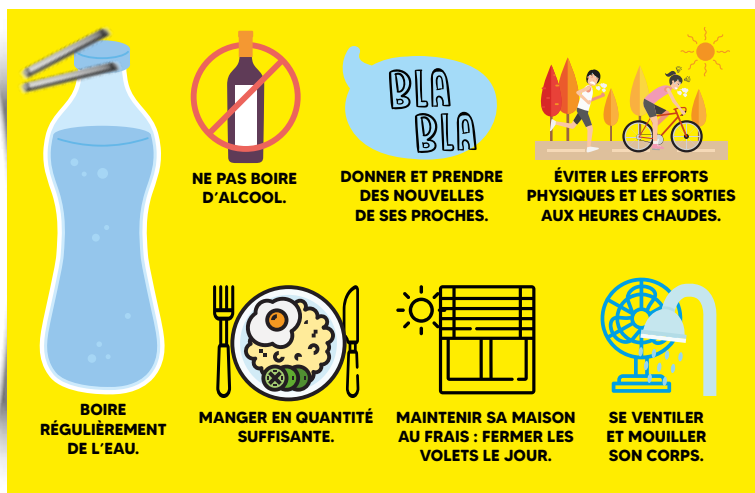
BIENTÔT L'ÉTÉ

RISQUES DE FORTE CHALEUR, PENSEZ AU PLAN CANICULE !

L'été tant attendu approche doucement mais sûrement et si la chaleur est espérée avec impatience pour la plupart, on sait qu'elle représente un danger pour les plus vulnérables. C'est pourquoi les Angervillois de plus de 65 ans ou en situation de handicap sont invités à retourner le formulaire envoyé par la mairie pour s'inscrire ou actualiser leurs informations personnelles (numéro de téléphone, référent...) dans le cadre du plan canicule « qui rassemble différentes actions de prévention déployées en cas de fortes chaleurs » rapporte Sandrine Bigand, agent en charge du CCAS à la mairie.



Pour plus d'information sur le dispositif, appelez la mairie au 01 64 95 20 14.



HARAS DE BASSONVILLE

LE CHEMIN BIENTÔT RÉNOVÉ

Bonne nouvelle pour les habitués fréquentant le haras de Bassonville ! D'ici l'été, le chemin d'accès sera rénové. Ces travaux de restauration financés et réalisés par le Conseil départemental, faisant suite à une longue mobilisation du maire sur ce sujet, permettront aux usagers d'améliorer leur confort de circulation tout en préservant leur véhicule.



MA VILLE

4 FERME PÉDAGOGIQUE DE NOUVEAUX PENSIONNAIRES À LA FERME DE BASSONVILLE

La basse cour angervilloise, désormais composée de 65 animaux, a pris sous son aile, Albert, arrivé il y a tout juste un mois. Celui qui raffole des pommes et des carottes a déjà commencé les cours de travail à pied, en longe. Il apprend vite en dépit de son sacré petit caractère. Heureusement, Nicolas et Marine, habitués au dressage des équidés, ne se laissent pas impressionner par ses cris. « **Néanmoins, pour un animal sauvage, il est vraiment très tactile** » raconte Marine « **Il est constamment en recherche de caresses** ». Les habitués du Haras, intrigués par Albert, ont déjà réalisé des balades avec lui dans le manège. « Et un jour nous proposerons des balades à dos de dromadaire » confie la propriétaire enthousiaste. Pour cela, il faudra attendre encore une année ou deux d'une part pour que le jeune mâle soit débourré et d'autre part pour qu'il ait fini son apprentissage.

La famille de la ferme pédagogique de Marine et Nicolas Cléro s'agrandit encore, avec un nouveau sauvetage, celui d'Albert, jeune dromadaire de deux ans, et l'arrivée de Soizie, une vache bretonne qu'il est plus que rare de croiser sur nos plateaux de Beauce.



À n'en pas douter les deux nouveaux pensionnaires seront les stars des nouvelles portes-ouvertes organisées **le dimanche 26 juin de 14h à 17h**. Au programme des animations, des baptêmes de poneys gratuits et une visite de la ferme.

À la hauteur des genoux d'Albert, se tient Soizie, veau femelle qui porte sur sa robe les couleurs du drapeau breton (le Gwen-ha-Du). Cette jeune Pie Noir est une espèce protégée qu'on ne trouve, habituellement, qu'en Bretagne. Mais comment se retrouve-t-elle donc à Angerville ? Grâce à une généreuse éleveuse qui s'est éprise de sympathie pour Marine, rencontrée en formation, sans oublier les origines celtiques de Nicolas qui ont également été déterminantes pour ce gentil cadeau. Arrivée au tout début de l'année, la petite Soizie s'est déjà faite sa place aux côtés des moutons et lamas de Bassonville.



Le saviez-vous ?

L'accès à la ferme pédagogique est libre et gratuit en échange de fruits et légumes (pommes, carottes,...). Cela permet aux animaux de se régaler et de participer aux frais d'entretien. Votre contribution doit être remise aux propriétaires, Marine et Nicolas, et non aux animaux car certains ont un régime spécial. Il ne faudrait pas risquer de nuire à leur santé. Des ateliers « petits fermiers », payants, sont également et régulièrement organisés, comme celui qui s'est déroulé le 8 mai dernier. Pour tout savoir sur l'actualité de la ferme pédagogique, n'hésitez pas à vous abonner à la page Facebook du haras de Bassonville.

DÉMONSTRATION : DES MOUTONS SE DÉSHABILLENT EN PUBLIC

Vendredi 13 mai, rendez-vous à 9h30 au haras de Bassonville pour assister à la tonte de moutons, par un professionnel, organisée par la ferme des « P'tits Bergers » située à cheval sur Angerville, où se trouve principalement les terres agricoles qui nourrissent les ovins et sur Chaussy, commune du Loiret où les animaux pâturent. En organisant cet événement pour la seconde fois à Angerville, Sandrine, bergère et propriétaire de 34 chèvres angoras et 26 moutons shetland, propose aux particuliers qui possèdent un mouton de réduire les coûts grâce à la mise en commun de la tonte. « **Cela permet également de montrer au public que la tonte est absolument indolore pour le**

mouton » explique la passionnée « c'est même indispensable de les déshabiller avant l'été pour leur confort et pour éviter des invasions de parasites » poursuit celle qui transforme la laine Mohair comme personne. Déjà 6 moutons en provenance de Pussay, Saint-Escobille et Angerville se sont donnés rendez-vous le 13 mai !

Intrigué ?

À la ferme, à 20 minutes d'Angerville, les « P'tits bergers » proposent des visites et de nombreux ateliers à vivre en famille. + d'infos sur www.fermedesptitsbergers.fr ou au 07 87 03 50 84.



MA VILLE

PARTICIPEZ À LA RÉALISATION D'UNE FRESQUE CITOYENNE

Samedi 28 mai, participez aux côtés d'Andy Cassayre, artiste peintre depuis plus de 20 ans, à la réalisation d'une fresque citoyenne qui parera les abords du centre culturel !

Ce projet artistique participatif qui tend à représenter Marianne, emblème de liberté et de la République, est porté par Naïma Sifer, adjointe au Maire, déléguée à l'action et à la participation citoyenne. « *Nous souhaitons symboliquement que cette œuvre puisse être en partie réalisée par des habitants, comme le fruit d'un investissement commun, sous la houlette d'un artiste local qui a été séduit par le projet* », souligne Naïma Sifer. Les 10 premiers Angervillois volontaires pourront donc prendre part à cette belle démarche artistique qui donnera des couleurs à la ville...

POUR PARTICIPER IL FAUT :

- résider à Angerville
- avoir 18 ans
- être assurément disponible le samedi 28 mai
- faire part de sa candidature par mail à l'adresse suivante naima.sifer@mairie-angerville.fr

Attention, si aucune compétence artistique n'est requise, le nombre de participants est quant à lui limité à 10.



Visuel du projet.

EXPOSITION EXCEPTIONNELLE LES 14 ET 15 MAI "1870, UNE GUERRE MAL CONNUE QUI MIT FIN AU SECOND EMPIRE."

Le saviez-vous? Le cimetière d'Angerville renferme un monument commémoratif élevé à la mémoire des partisans du Gers, Langlade et Pujols, morts le 9 octobre 1870, en combattant pour la patrie lors de la guerre franco-allemande. Il y a quelques mois, ce monument est parti en rénovation. Un travail minutieux, fruit du savoir-faire exceptionnel d'un artisan d'art. Le samedi 14 mai prochain à 10h45, redécouvrez la beauté et la qualité du travail effectué sur ce trésor du patrimoine angervillois au cours d'une cérémonie commémorative de la guerre franco-prussienne de 1870 et du 150^e anniversaire du monument élevé à la mémoire des partisans du Gers.

À l'occasion de cette mise en lumière et dans le cadre du devoir de mémoire, la municipalité présentera une grande exposition à la salle polyvalente les samedi 14 et dimanche 15 mai. Jacques Drappier, adjoint au maire, délégué aux cérémonies officielles, associations et grands événements nous confie « cette belle exposition nous est gracieusement mise à disposition par une association et plusieurs particuliers ont contribué en nous prêtant des uniformes et des armes. Le comité des fêtes a aussi participé en réalisant une reproduction de canon ». Dans une dynamique de transmission, les classes de l'élémentaire du Petit Nice auront le privilège de découvrir les allées de l'exposition dès le vendredi 13 mai.



L'exposition sera ouverte au public le samedi 14 mai de 11h30 à 17h (vernissage à 11h) et le dimanche 15 mai de 14h à 17h. Entrée gratuite.



Monument des partisans du Gers au cimetière d'Angerville avant sa restauration.

MA VILLE

JARDIN PÉDAGOGIQUE DE TOUTES PETITES MAINS VERTES

En ce début de printemps, les maternelles du Petit Nice ont eu la joie de pousser les portes du jardin pédagogique. Côté potager, chaque classe, disposant de son propre carré, s'est affairée à la plantation ! Rendez-vous dans quelques semaines pour voir si la magie aura opéré ...



« UN ALLER SIMPLE POUR ANGERVILLE » FAIT SALLE COMBLE



Vendredi 8 avril, la foule des grands soirs s'est réunie à la salle polyvalente, pour la diffusion du film 100 % angervillois « un aller simple pour Angerville » sur une idée originale de Lucas Martins qui a noué un formidable partenariat avec Pierrette Dumenoir pour réaliser ce long métrage avec l'association « Lumières des Cinés ». Ce très beau projet visant à la transmission d'une histoire que nous avons en partage, originaire ou non de cette commune, se veut comme un grand livre dont nous noircissons les pages, générations après générations.

Un beau symbole que ces deux angervillois, couplés à l'énergie de nombreux bénévoles de la commune mais aussi de commerçants, ont parfaitement retranscrit dans cette œuvre.



Vous avez manqué la projection ou souhaitez revoir cette pépite ? Le film est proposé à la vente en DVD chez Pierrette Dumenoir.

ÉCONOMIE D'ÉNERGIE LA ZONE DU BOIS DE LA FONTAINE S'ÉCLAIRE EN LED

La zone industrielle du bois de la fontaine, gérée par la communauté d'agglomération, est désormais entièrement éclairée en LED. Cette transition, dont l'installation a été effectuée par les agents des services techniques, permet de réaliser des économies d'énergie « face à l'augmentation des tarifs de l'électricité, en passant de 150W à 60W pour chacun des 27 poteaux du réseau concerné » précise Carl Delachaume, responsable des services techniques de la ville.



Le saviez vous ?

Ce secteur était l'un des derniers de la ville où l'éclairage public n'était pas assuré par de la LED.



MA VILLE

RES'SOURCE

UNE OPPORTUNITÉ À SAISIR POUR LES AUTO-ENTREPRENEURS

Le saviez-vous ? Non loin d'ici, à Dourdan, le groupement d'employeurs multi-sectoriel Res'source permet à des entreprises d'accéder aux compétences dont elles ont besoin au juste temps et en maîtrisant les coûts grâce au principe de la mutualisation des ressources humaines et du temps partagé.

Grace à ce dispositif, l'entreprise adhérente à l'association Res'source bénéficie des services d'un salarié opérationnel et motivé, de façon régulière, que sa taille, ses moyens ou la législation sociale ne lui permettraient pas d'embaucher. De plus, elle est ainsi déchargée des contraintes liées au recrutement et à la gestion du personnel puisque Res'source reste son employeur unique.

Dans quel domaine Res'source peut-il m'accompagner ?

Tous les secteurs d'activités sont donc concernés : industrie, grande distribution, logistique, restauration et même collectivités. Par conséquent des salariés intervenants dans tous types de métiers peuvent être mis à disposition : manutentionnaire, assistante, livreur, agent de maintenance, agent de fabrication, assistante comptable, assistante RH, QHSE, dessinateur industriel et même community manager...



Plus d'informations :

Res'source - 06 77 89 89 61 - ressource91.rh@gmail.com



L'info chiffrée

456

entreprises
déclarées sur le
territoire.



41

c'est le nombre
d'entreprises
individuelles qui ont
été créées en 2021
à Angerville.

L'ACCUEIL DE LOISIRS

CÉLÈBRE LES DROITS DE L'ENFANT

Le mercredi 25 mai, l'accueil de loisirs participera à la 5^e édition d'UNIDAY, un événement festif proposé par l'UNICEF pour célébrer les droits de l'enfant et l'engagement des enfants et des jeunes en France ! Mathieu Guilloteau, directeur de la structure nous informe : « Cette nouvelle édition mettra à l'honneur la thématique de la gestion des émotions au fil d'animations ludiques et variées ».

Si on sait qu'au centre les enfants sont toute l'année à l'honneur, aucun doute, que cette aventure des émotions laissera une grande place au bonheur !



ÉTAT-CIVIL



NAISSANCES

12/02/2022 **LAVALETTE Simon**
18/03/2022 **RIHANE Yasin**
23/03/2022 **PARISI NIAL Ambre**
27/03/2022 **LASSUS DELMART Hilona**
31/03/2022 **TEIXEIRA MOREIRA Guilherme**
06/04/2022 **ANUSCA Théodore**
06/04/2022 **LAPEYRE Miliano**
09/04/2022 **BALI BRACQUEMOND Khays**



MARIAGES

12/03/2022 **ESDRAS Alan**
et **YVON Faustine**
02/04/2022 **FAHRASMANE David**
et **COLLY Delphine**
23/04/2022 **DA SILVA Samuel**
et **HENNEQUIN Morgane**



DÉCÈS

22/02/2022 **SABOURIN Gérard**
27/02/2022 **DUFEU Sylvie**
13/03/2022 **SIRVAIN Lucienne**
épouse **BESOMBES**

TRIBUNE DE L'OPPOSITION

ANGERVILLE AUTREMENT

Bonjour à tous,

Nous vous parlions de la gestion en bon père de famille et voilà qu'après la hausse de la taxe d'habitation sous le mandat précédent de notre maire, l'accalmie a été de très courte durée. Le maire et sa majorité viennent de voter l'augmentation de la taxe foncière pour une moyenne de 77€ par foyer et une hausse de 40 centimes par repas pris à la cantine par nos enfants.

Trop c'est trop en ce temps d'incertitude où beaucoup de familles sont en difficulté. Les mauvaises nouvelles ne venant jamais seules, ma collègue Elisabeth PETIT qui a voté en faveur de cette augmentation, vient de m'informer qu'elle ne souhaitait plus faire partie de l'opposition. Même seul, je me battrais pour mille et pour vous. Je vous remercie.

Paul AGBEKODO

MA VILLE

BIENTÔT UN LIDL NOUVEAU CONCEPT !

Avant



C'est au 42 avenue de Paris soit quasiment juste en face du magasin actuel que l'enseigne Lidl déménagera à la fin de l'année. Après 17 ans de présence sur la commune, l'enseigne va bientôt pouvoir proposer à ses clients un nouveau supermarché, dernière génération, plus spacieux et plus lumineux. Faisant suite à la démolition de deux bâtiments, la surface de vente du nouveau magasin s'étalera sur 1280 m² contre 867 actuellement. L'architecture du bâtiment a été travaillée de manière à apporter le maximum de lumière et les couloirs de circulation seront nettement plus larges. Cet agrandissement permettra également de développer une gamme complète de produits.

L'accès se fera soit par l'avenue de Paris soit via le rond-point de la rue des artisans et débouchera sur un parking de 101 places dont 80 % d'entre elles seront faites en pavé drainant. Plusieurs places seront évidemment réservées aux personnes à mobilité réduite ou aux familles et 6 aux véhicules électriques à proximité des bornes de rechargement.

Ce nouveau supermarché éco-responsable sera également doté d'un dispositif de production d'énergie renouvelable à travers l'installation de plus de 900 m² de panneaux photovoltaïques. Par ailleurs, l'aménagement paysager du projet sera composé d'essences locales.

Enfin, les équipes seront renforcées avec le recrutement de 6 salariés supplémentaires originaires d'Angerville passant ainsi les effectifs à 20.

Après



FIBRE OPTIQUE UN NOUVEAU SITE INTERNET POUR RÉPONDRE À VOS QUESTIONS

Bon à savoir ! Essonne Numérique Très Haut Débit (filiale du groupe XpFibre), est chargé de l'exploitation et de la commercialisation du réseau d'initiative publique de fibre optique sur le territoire d'Angerville.

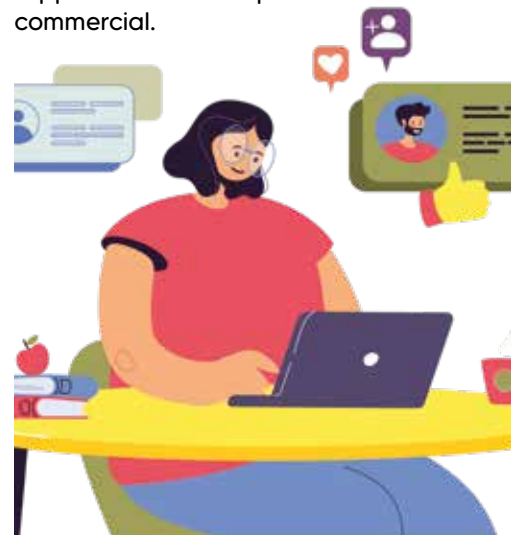
Soucieux de répondre au mieux aux interrogations des usagers, un nouveau site internet a été créé.

Sur www.xpfibre.com, il est possible de tester son éligibilité, de poser une question, de consulter une FAQ ou même de déclarer un dommage sur le réseau.

Le site internet du Syndicat Essonne Numérique reste néanmoins disponible et il est possible de transmettre les demandes relatives au réseau par courriel à l'adresse :

**essonnenumérique
@cd-essonne.fr.**

Enfin, pour toute question relative aux raccordements ou aux coupures de service, Essonne Numérique Très Haut Débit rappelle aux administrés qu'ils doivent directement et systématiquement se rapprocher de leur opérateur commercial.



MA VILLE

LES JEUNES SAPEURS-POMPIERS À LA RENCONTRE DU MAIRE

Samedi 12 mars, en salle du Conseil municipal, les élus ont laissé place à d'autres personnes engagées au service des autres : la section de jeunes sapeurs-pompiers (JSP) Angerville-Pussay composée de 17 jeunes femmes et jeunes hommes et encadrée par 5 formateurs (Loïc, Christophe, Sébastien, Théo et Thomas).

Dans le cadre de leur parcours de formation, les JSP sont venus à la rencontre du Maire, Johann Mittelhauser et son adjoint, Jacques Drappier pour échanger sur la relation entre les sapeurs-pompiers et la Mairie lors d'une intervention. Ils ont également évoqué l'accompagnement de la mairie envers les hommes et les femmes du feu qui arrivent systématiquement les premiers sur place quand il y a un accident. Agés de 13 à 17 ans, les apprentis ont déjà la devise des professionnels accrochée aux tripes : « SERVIR » ! Si certains ont rejoint la section par « tradition familiale » pour marcher dans les traces de papy ou en vue d'exercer une profession pour être utile, TOUS, sans exception, se sont engagés parce qu'ils veulent « **venir en aide à la population** ». Pendant 1h30, plusieurs questions ont pu être posées par les jeunes ou les formateurs en toute spontanéité.



MA VILLE

OYEZ ! OYEZ ! LES 21 ET 22 MAI TOUS À LA CAVALCADE !

Durant ce week-end notre Cité d'Angerville vous invite à revêtir vos plus beaux atours et à vivre à l'heure médiévale. Voilà plus de 2 ans maintenant (pandémie oblige), que les bénévoles du Comité des fêtes d'Angerville ont œuvré à la confection des milliers de fleurs, de 7 chars, de décors, des costumes et de différents accessoires nécessaires à la tenue de cette belle cavalcade. Vous êtes invités à y venir nombreux !



SAMEDI 21 MAI DÎNER MÉDIÉVAL AVEC ANIMATION DE DANSES

Pour vous mettre dans l'ambiance de la cavalcade, un dîner médiéval costumé (uniquement sur réservation) vous est proposé à la salle polyvalente Guy Bonin.

MENU

Apéritif - soupe de lentilles aux orties - Cuisse de poulet persillée aux épices, pommes de terre rôties - fromage - tarte aux fruits.

Tarif 15€/ pers. (boisson comprise)

Attention !

Dîner uniquement sur réservation, à la salle du Comité des fêtes, centre culturel, 10, rue des écoles :
- du lundi 9 mai au mercredi 18 mai de 10 h à 12 h et de 15 h à 18 h - le samedi 14 mai de 10 h à 12 h



Renseignements :
Mme Boivin 01 64 95 25 93
ou 06 73 83 51 45
Mme Courouble
01 64 95 21 78
ou 06 09 67 37 26
Mme Faucheux
06 10 91 72 95

DIMANCHE 22 MAI VENEZ FESTOYER À ANGERVILLE !

De 9h30 à 18h notre Cité d'Angerville (place et rue du Général Leclerc) va vivre à l'heure médiévale ! Campements de troupes et artisans médiévistes avec La Geste de l'Hurepoix et le Masque de Fer d'Etampes.
Au programme : Ateliers et démonstrations de métiers anciens (cuir, reliure...) tir à l'arc, combats à l'épée, démonstration de danses et bien d'autres surprises sont au programme !

Animations, jeux, attractions et ateliers gratuits !

Découvrez les jeux anciens en bois avec Mérélude - Gratuit
Baptêmes de poney par le Haras de Bassonville (de 13h30 à 18h) - Gratuit

Exposition de dessins « châteaux-forts, chevaliers et princesses » par les enfants de l'école élémentaire (Hall de la salle polyvalente - accès gratuit)

Manège sur place - Gratuit
Buvette - restauration à la Taverne du Comité des fêtes - Grands pains et courtes pattes, venez y ripailler en famille !

Animation déambulatoire originale et gratuite avec « les carillonneurs » de la Compagnie Gueules de Loup !

Découvrez l'Accrovoile !
Le 22 mai, cette attraction exceptionnelle (gratuite) vous accueillera Place du Général Leclerc à Angerville...une animation d'escalade maritime, à caractère sportif et culturel : les enfants à partir de 5 ans et les adultes grimpent dans les mâts en bois de 8 m de haut !

Top départ de la Cavalcade à 15h avec un grand défilé sur la thématique médiévale fantastique à travers les rues de la ville.

7 chars fleuris exceptionnels à découvrir accompagnés de musiques (dont la Société Musicale d'Angerville) aux couleurs de cette fête.

DOSSIER

BUDGET 2022

CONTEXTE ET IMPÔTS:

ON VOUS DIT TOUT !

L'élaboration du budget, bâtie comme toujours sur le résultat de l'année précédente, est **un moment fort de la vie municipale**, à plus forte raison cette année puisque des décisions difficiles mais nécessaires ont dû être prises par vos élus du fait d'un contexte économique très compliqué. **Découvrez dans ce dossier ce qu'il faut retenir du budget 2022, adopté à la majorité le 12 avril dernier et qui s'articule autour de trois axes : les actions en faveur de l'éducation, l'amélioration constante du cadre de vie (sécurité, espaces publics et environnement) et les actions au bénéfice des familles, des plus jeunes aux seniors.**

UN CONTEXTE BUDGÉTAIRE TRÈS COMPLIQUÉ

A la situation économique particulièrement tendue qui a marqué ces deux dernières années viennent s'ajouter **des charges de centralité de plus en plus fortes** directement liées aux caractéristiques mêmes de notre commune. Les charges de centralité sont supportées par une commune proposant des services et des équipements publics dans le secteur social, culturel ou sportif notamment fréquentés par des usagers qui ne contribuent pas (fiscalité) ou peu (billetterie) à leur financement. Depuis des années, les charges de centralité d'Angerville sont en constante augmentation. Les besoins de la population qui se rajeunit (puisque 30 % de la population a moins de 19 ans) continuent à se développer, impliquant également, in fine, la mise en place de services publics nouveaux et indispensables et donc des charges de personnel supplémentaires. Tout cela vient se cumuler à des charges incompressibles qui explosent.

DES CHARGES QUI EXPLOSENT EN MATIÈRE D'ÉNERGIE

En 2021, les dépenses obligatoires que sont le paiement des factures de gaz et d'électricité de nos bâtiments communaux c'est-à-dire, principalement, les écoles, les équipements et les salles mises à disposition des associations sportives et culturelles et le carburant de la flotte automobile de la commune ont augmenté très fortement.

 **+ 47 000 €**
D'AUGMENTATION EN 2021

Mécaniquement, il a fallu prévoir dès la fin de l'année dernière une augmentation minimale de 6,92 % des dépenses d'électricité de la Commune pour toute l'année 2022 et ce, sans compter sur les effets de la crise ukrainienne....

Cette crise qui s'ajoute à la première entraîne cette année :

+ 110 %
DU COÛT DU GAZ



UNE DÉPENSE SUPPLÉMENTAIRE, À CONSOMMATION CONSTANTE DE
+ 130 000 €

malgré un tarif négocié (grâce à l'adhésion de la commune à l'Union Générale de l'Achat Public) et les mesures prises depuis 2018 pour réduire les dépenses d'énergie.

DOSSIER

LES AUTRES OBLIGATIONS DE DÉPENSES DE LA COMMUNE

Depuis la levée de l'exonération dont Angerville bénéficiait par arrêté du Préfet de Région, faisant suite à la décision de la Commission Nationale Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU), la commune se voit appliquer :

44 000€

c'est une pénalité au titre de la loi SRU puisqu'elle n'atteint pas le seuil minimal de 20% de logements sociaux.



+14%



C'est la hausse du budget communal dû en matière de ressources humaines qui s'explique par le dégel du point d'indice et les recrutements indispensables pour offrir un service public assumé et de qualité : un policier municipal et un agent territorial spécialisé des écoles maternelles (ATSEM) supplémentaires auxquels s'ajoute un coordonnateur « Petite Ville de demain » financé par la commune à hauteur de 20 %, le reste étant pris en charge par l'Etat.

LA LOI AGRICULTURE ET ALIMENTATION - DITE ÉGALIM

La loi EGALIM, obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2022,

50%
MINIMUM

c'est la part de produits durables (certifiés biologiques, etc.) et des menus végétariens servis dans la cantine.

32 000€

c'est la dépense supplémentaire pour s'inscrire dans cette démarche EGALim.

Face à cette nouvelle dépense supplémentaire et permettre à tous les enfants de bien manger et répondre à ses obligations, la commune n'a d'autre choix que d'augmenter le prix de la cantine, à la rentrée de septembre 2022. La municipalité a dû réviser ses tarifs, inchangés depuis 2017, afin que cette dépense soit supportée par la collectivité (pour moitié) mais également par les parents.

DES MESURES PRISES EN MATIÈRE D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

Depuis 2018,

- 84 000€

de dépenses évitées par an grâce aux investissements réalisés par la commune en matière d'économie d'énergie et subventionnés à plus de 70 % par le syndicat intercommunal d'énergie du grand étampois.

95 %

C'est le pourcentage de déploiement de l'éclairage public de la ville en LED.



Le déploiement massif de l'éclairage à LED dans les bâtiments communaux.



La renégociation des abonnements électriques (diminution des puissances souscrites).



Le remplacement de 3 véhicules thermiques par des véhicules électriques et acquisition de matériel d'entretien sur batterie pour les services techniques.

BUDGET 2022
CONTEXTE
ET IMPÔTS:
ON VOUS DIT TOUT !

DOSSIER

RECETTES = 9 675 225€
EN FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT

POUR COMPRENDRE
 L'ORIGINE DES RESSOURCES DE LA COMMUNE

RECETTES DES SERVICES

228 180€

dont la cantine, la billetterie
 des spectacles, etc.

IMPÔTS LOCAUX ET TAXES DIVERSES

2 936 583€

Fiscalité des ménages,
 attribution de compensation
 versée par la communauté
 d'agglomération, taxe
 d'aménagement.
 Taxes appliquées à d'autres
 contributeurs comme celle
 appliquée à RTE pour les
 pylônes électriques, etc.

LOYERS PERÇUS

121 000€

Gendarmerie,
 logements communaux.



SUBVENTIONS DIVERSES DOTATIONS ET CONTRIBUTION DE L'ÉTAT

2 705 649€

La commune met tout en œuvre
 pour obtenir toutes les subventions
 possibles pour financer ses projets.

AUTRES RECETTES

3 683 813€

Excédent reporté, emprunts
 (groupe scolaire), affectations
 de résultat, dotation aux
 amortissements, virement de la
 section de fonctionnement à la
 section d'investissement, etc.

296 000 €

FONCTIONNEMENT GLOBAL DES SERVICES PUBLICS

921 070 €

TRANQUILITÉ ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

192 085€

**Policiers municipaux,
équipements,
vidéo protection,...**

CADRE DE VIE

2 897 250€

Entretien, maintenance et réparation des bâtiments, de la voirie et des réseaux, des espaces publics (des parkings aux espaces verts), éclairage public, fonctionnement courant des services techniques, études Petites Villes de Demain, actions environnementales, extension du cimetière, contrats de prestations diverses utiles au cadre de vie, équipement, etc.

DONT
440 000€

uniquement pour les fluides
(électricité, gaz, carburant
et agro-pellets)

DONT
983 000€

de nouveaux locaux pour les services techniques en lien avec le réaménagement complet de l'avenue de Paris à découvrir dans votre prochain magazine et lors d'une réunion publique spécifique.

GROUPE SCOLAIRE

2 829 470€

Travaux de rénovation énergétique du groupe scolaire (voir magazines précédents), ATSEM, transport scolaire, caisse des écoles, etc.

CULTURE - SPORT - LOISIRS ET SOUTIEN ASSOCIATIF

188 134€

Programmation culturelle et de loisirs, entretien des agrès sportifs, équipement de la salle polyvalente, subventions aux associations, etc.

CONTRIBUTION OBLIGATOIRE ET AUTRES CONTRIBUTIONS

2 351 216€

Pénalités liées aux logements sociaux, remboursements d'emprunts, reversement aux syndicats intercommunaux comme celui en charge du traitement des ordures ménagères, versement au fonds national de garantie, virement à la section d'investissement, etc.



DOSSIER

**BUDGET 2022
CONTEXTE
ET IMPÔTS:
ON VOUS DIT TOUT !**

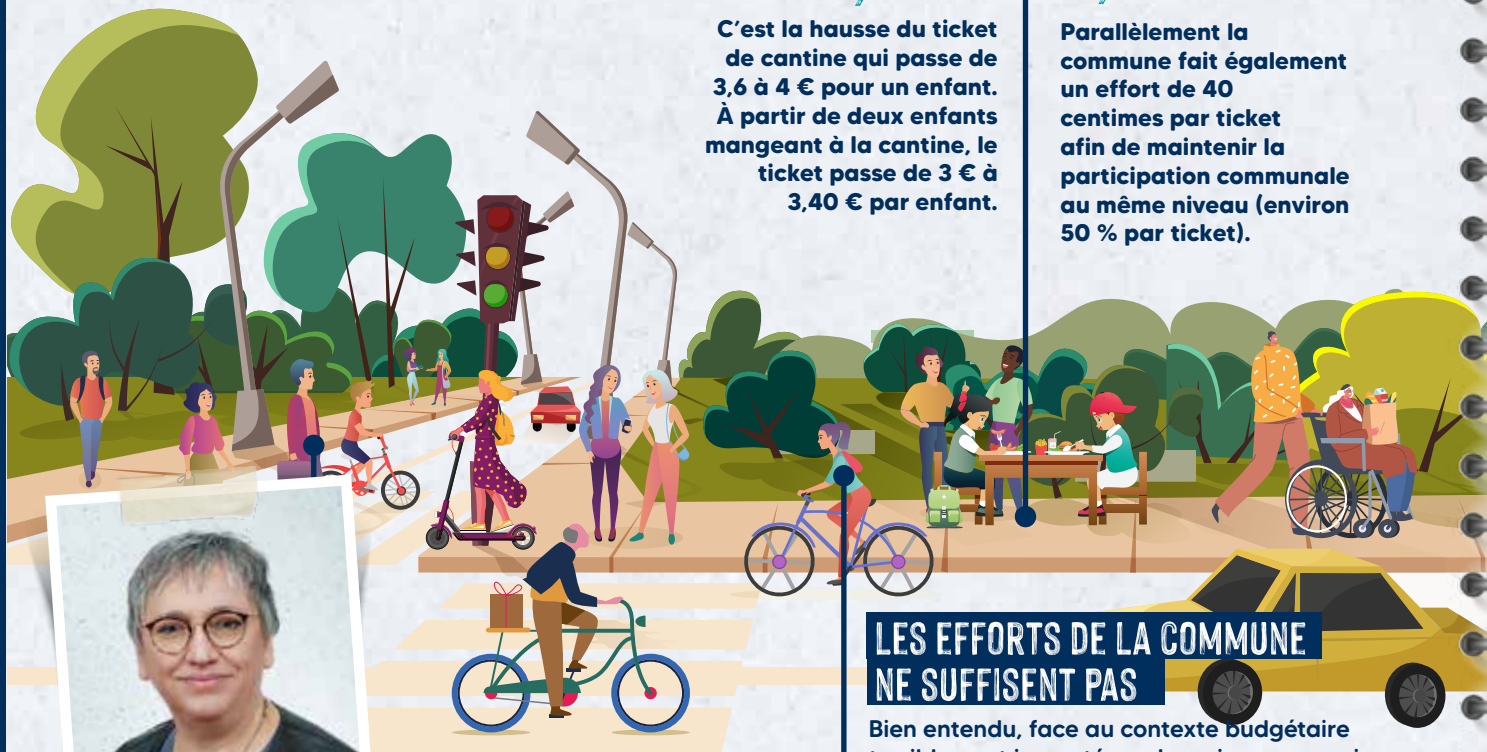
AUGMENTATION DES TARIFS DE LA CANTINE DE 40 CENTIMES

+ 0,40€

C'est la hausse du ticket de cantine qui passe de 3,6 à 4 € pour un enfant. À partir de deux enfants mangeant à la cantine, le ticket passe de 3 € à 3,40 € par enfant.

0,40€

Parallèlement la commune fait également un effort de 40 centimes par ticket afin de maintenir la participation communale au même niveau (environ 50 % par ticket).



PATRICIA AMBROSIO TADI
ADJOINTE AU MAIRE DÉLÉGUÉE
AUX AFFAIRES FINANCIÈRES,
BUDGÉTAIRES
ET À LA MUTUALISATION

“Jusqu’à présent, les nouveaux arrivants contribuaient au financement des services publics via la taxe d’habitation. Comme chacun le sait, celle-ci est progressivement supprimée par l’Etat et compensée, à l’instant T, par la part départementale de la taxe foncière. Or, le problème avec cette mesure, c’est que non seulement elle prive la Ville d’une partie de son autonomie financière mais elle entraîne également le fait qu’une partie des habitants n’est plus impliquée dans les dépenses de la commune (la commune compte environ 35 % de locataires). Enfin, la compensation de l’Etat ne prend pas en compte l’évolution de la composition des foyers alors qu’Angerville connaît une croissance démographique continue d’environ 3% par an depuis 2008 avec une population qui, rappelons-le, est extrêmement jeune et nécessite par conséquent beaucoup de services et de dispositifs. En d’autres termes, la suppression de la taxe d’habitation la prive d’une dynamique fiscale en prise réelle avec les besoins de sa population.”

LES EFFORTS DE LA COMMUNE NE SUFFISENT PAS

Bien entendu, face au contexte budgétaire terriblement impacté par les crises successives depuis plus de deux ans, les élus ont pris des mesures d’économies pour un montant total de 38 000 € grâce à la renégociation de contrats, la réduction des dépenses de communication et des actions culturelles et de loisirs. TOUT a été entrepris pour éviter d’avoir recours au levier fiscal mais celui-ci était malheureusement inévitable pour conserver l’action publique de la mairie qui a donc dû mobiliser de nouvelles recettes en agissant sur la taxe foncière.

L'AUGMENTATION DE LA TAXE FONCIÈRE : L'IMPACT SUR MON FOYER

Pour faire face à cette situation, en dépit des efforts faits par la commune et ses agents, le Conseil municipal a dû voter le 12 avril dernier une augmentation du taux d’imposition de 7,92 %, (hors révision des valeurs locatives faites par l’Etat), sur les propriétés bâties pour permettre une recette supplémentaire évaluée à 200 000 €.

+ 75 À + 85€ / AN

C’est l’effort demandé à chaque contribuable qui se situe donc entre 75 et 85 € par an pour une habitation moyenne de 100 m². **Soit entre 6,25 € et 7,08 € par mois.**

DOSSIER



UNE BONNE GESTION DE LA DETTE

En diminution constante depuis cinq ans, la charge financière de la dette reste à un niveau particulièrement bas. Le niveau d'endettement de la Ville lui permet ainsi d'envisager de contracter de nouveaux prêts pour financer les projets portés par la municipalité.

LA SITUATION BUDGÉTAIRE

LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE
PAR RAPPORT AUX AUTRES COMMUNES DE MÊME TAILLE

COMMUNES SIMILAIRES

ANGERVILLE

DE DETTE
PAR HABITANT **764€**

322€ DE DETTE
PAR HABITANT

LA CHARGE DE L'IMPÔT
RAMENÉ À L'HABITANT **469€**

421€ LA CHARGE DE L'IMPÔT
RAMENÉ À L'HABITANT

TAUX D'ENDETTEMENT
DE LA COMMUNE **73,7%**

32% TAUX D'ENDETTEMENT
DE LA COMMUNE

DÉPENSES DE
FONCTIONNEMENT
/ HABITANT **839€**

1041€ DÉPENSES DE
FONCTIONNEMENT
/ HABITANT

EN RAISON DES CHARGES DE CENTRALITÉ COMME EXPLIQUÉES PAGE 12.

Chez Simone!

ESPACE SIMONE VEIL ET FRANCE SERVICES

LES COURS D'ALPHABÉTISATION ONT REPRIS

Dans le magazine précédent, nous vous avons évoqué notre recherche de bénévoles pour les cours d'alphabétisation (et d'anglais). Bonne nouvelle ! La perle rare est trouvée en la personne de monsieur Abecera, dont le rôle, à en croire son nom de famille, semblait tout trouvé ! Grâce à ce jeune retraité angervillois qui a évolué professionnellement dans le milieu artistique (comédien et clown) et qui est par ailleurs aujourd'hui impliqué dans le milieu associatif, les cours ont repris du service, par groupe de 4 à 6 personnes, tous les mardis de 14h à 15h et de 15h à 16h, selon le niveau, à l'espace Simone Veil.

Inscription gratuite au 01 69 94 93 02.



Cédric Chihane
adjoint au Maire
délégué à la jeunesse



+ d'informations

Le programme Jeunesse de cet été est en cours de bouclage, surveillez vos boîtes aux lettres !

VIVEMENT LES GRANDES VACANCES !

ÇA VA BOUGER POUR LA JEUNESSE !

Qui dit vacances dit programme jeunesse et comme à son habitude le service jeunesse vous a préparé un programme débordant qui ne laisse aucune place à l'ennui.

« Avec la Covid, il a été impossible de proposer de vrais programmes comme on les aime, on sait que les jeunes sortent d'une période difficile. En juillet, on compte bien rattraper le temps perdu, avec le soutien d'adjoints d'animations recrutés pour la saison estivale ! », souligne Cédric Chihane, adjoint au Maire délégué à la jeunesse. « Plusieurs sorties inédites sont déjà prévues, notamment la visite du Puy du fou, du Panthéon, du musée de l'illusion et des temps forts plus habituels mais qui marchent à tous les coups comme les barbecues animés, des escape Game ou encore une séance de ciné 4dx », appuie Reda, l'animateur jeunesse de la ville.

TREMPLIN CITOYEN BONDISSEZ SUR L'OPPORTUNITÉ !



LE SAVIEZ-VOUS ?

Le service jeunesse encourage le dispositif « Tremplin citoyen » porté par le Département ! Mais qu'est-ce que c'est ? En échange de 40 heures de bénévolat au profit d'une ville ou d'une association, le département te verse 400 € pour donner un coup de pouce à tes projets !

Depuis le début de l'année, **pas moins d'une quinzaine de jeunes ont mis de leur temps au profit de la collectivité** via le service jeunesse. Si tu es intéressé par ce tremplin, fais-toi connaître dès maintenant auprès de l'espace Simone Veil ! Le service jeunesse déborde d'idées pour t'accompagner dans la démarche !

Tu pourrais même contribuer au projet audiovisuel pour faire reculer les préjugés racistes et antisémites qu'a commencé le service jeunesse pour concourir au prix Ilan HALIMI 2023.

NOUVEAUTÉ

UN STUDIO POUR COMPOSER COMME DES PROS !



Musique



Après 3 premières places remportées au concours « Prix citoyen » organisé par le département, avec des créations audiovisuelles de qualité, les jeunes ont fait part de leur volonté de poursuivre la création musicale.

L'idée d'un studio sur place est alors apparue... Une idée rendue d'ailleurs possible grâce à la collaboration d'Anthony CARIEN, jeune Angervillois et co-porteur du projet, poursuivant des études d'ingénieur du son et de Reda, l'animateur de l'espace Simone VEIL, qui porte avec fierté les projets des jeunes.

« Le studio est fonctionnel mais il reste encore quelques aménagements à effectuer ». Précise Reda qui ajoute « Anthony proposera son accompagnement dans les projets et mettra ses compétences à profit, l'objectif étant par la suite de conduire les jeunes vers l'autonomie ».

Le service jeunesse repart en concours

En février 2023, le service jeunesse concourra au prix Ilan Halimi, une des mesures du plan national de lutte contre le racisme et l'antisémitisme 2018-2020. Ce nouveau projet audiovisuel est porté par Rokaya Amribet, une jeune comédienne de la commune qui a déjà foulé les planches du festival d'Avignon, sous l'égide de Reda, l'animateur jeunesse. À travers lui, les jeunes Angervillois mettront en scène deux jeunes clamant au fil d'un poème-fiction, leur dépendance au racisme et à la xénophobie. « **L'heure est actuellement à l'écriture** », nous confient les jeunes du service jeunesse qui ont déjà tout imaginé de la mise en scène de ce sujet poignant et particulièrement d'actualité. « **Ce projet sera le premier qui sortira du studio d'enregistrement de la ville, nous le voulons à la hauteur du message qu'il véhicule** ». Et nul doute qu'il le sera.





Nathalie et Daniel GUILLOIS
Profession : agriculteurs
maraîchers



PORTRAIT



DANIEL ET NATHALIE GUILLOIS AGRICULTEURS **S'AIMENT ET SÈMENT À TOUT BOUT DE CHAMPS**

Avec Daniel et Nathalie Guillois, une chose est sûre, l'amour est dans les serres ! Là où chaque jour et près de 365 jours par an, ils cultivent leur passion pour la terre angervilloise. Agriculteur maraîcher depuis toujours, puisque chez les Guillois, la ferme du Chêne vert se transmet de père en fils depuis les années 20, Daniel est un paysan pure souche, un homme qui remplit nos assiettes de bons produits ! Son épouse, Nathalie, avec qui Daniel est marié depuis 29 ans, a rejoint cette aventure terrienne et passionnante en 2018 pour accompagner la reconversion d'une partie de l'exploitation à l'origine 100% céréalière, en maraîchage, dans le respect des saisons.

« **Nous cultivons de belles variétés, cueillies à la main et récoltées à maturité. Notre souhait est de faire redécouvrir le vrai goût des fruits et légumes !** » raconte celle qui a troqué un bureau pour le travail en plein air. Un choix qu'elle ne regrette pour rien au monde, même si la réputation de ce métier difficile est une réalité. « **Il faut accepter d'avoir peu de vacances et de grosses amplitudes horaires car le potager demande beaucoup d'entretien. Dans un sens c'est un perpétuel recommencement. Néanmoins, c'est grisant de mener un travail de A à Z, d'interagir avec la nature et de voir tout simplement les graines pousser jusqu'à devenir des comestibles qui n'ont plus qu'à être dégustés.** » exprime-t-elle. Et aussi surprenant que cela puisse paraître, grâce à cette réorientation professionnelle, terminés les maux de dos ! « **On vit au rythme des quelque 50 espèces et plus de 150 variétés de légumes et de fruits** » explique Monsieur Guillois qui aime à voir rougir ses fraises, son péché-mignon, à l'approche du mois de mai.

sont pas moins de 105 000 fraises qui sont produites chaque année entre mai et août par le couple. Elles occupent toute une serre de l'exploitation à elles seules.

Ouvert le mercredi, le vendredi, le samedi et le dimanche, c'est Madame qui gère le point de vente, en direct de la ferme. Sur place, vous pouvez y trouver des produits fraîchement cueillis de la veille : fraises, tomates, blettes, rhubarbe, carottes, poireaux, framboises, etc. en bref de quoi préparer toutes vos recettes au fil des saisons avec des produits 100 % angervillois. Accompagnés, et formés quand cela est nécessaire, par la chambre d'agriculture de Région Île-de-France, d'une année sur l'autre, les Guillois proposent même des fruits et légumes plus « exotiques » comme le melon, la pastèque, la patate douce et le piment... qui poussent très bien à Angerville. Accompagnés dans leur labeur par Emilie, les deux maraîchers sont un bel exemple de réussite et de persévérance dont on peut prendre de la graine.

Les fraises des Guillois sont des stars ! Elles pourraient presque en avoir le melon. A bon entendre, la saison vient tout juste de commencer et s'il y a bien un conseil que l'on peut vous donner : c'est de ramener votre fraise fissa à la ferme pour y goûter ! Les habitués, en grosse majorité angervillois, se les arrachent... à tel point que « **la barquette n'arrive jamais entière à la maison voire même totalement vide** » rapporte, amusée, Madame Guillois qui tient cette confidence de nombreux clients. Les Joly pour Monsieur, les Ciflorette pour Madame, ce ne



**24 bis rue de la Plaine
91670 ANGERVILLE
ouvert le mercredi et le
vendredi de 15h à 19h- le
samedi et le dimanche de
10h à 12h**

**+ D'INFOS AU
06 18 73 21 89**

AGENDA

samedi

14

mai



RACONTINES

10h30

Bibliothèque

intercommunale

Pour que les petits et leurs parents partagent un moment agréable autour de jolies chansons et d'histoires amusantes ! Jusqu'à 5 ans sur réservation au 01 64 95 28 36

samedi

14

mai



MÉMOIRE

10h30

Découverte du monument aux morts de la guerre de 1870 rénové

Rassemblement devant l'hôtel de Ville.

samedi

14

mai

dimanche

15

mai



EXPOSITION DÉDIÉE À LA GUERRE DE 1870

Salle polyvalente Guy

Bonin de 14h à 17.

Découvrez une riche exposition retraçant la guerre de 1870, des armes, des uniformes, ainsi qu'une reproduction de canon, pensée et réalisée par les bénévoles du comité des fêtes.

dimanche

15

mai



CÉRÉMONIE ABOLITION DE L'ESCLAVAGE

11h30

Rassemblement devant l'hôtel de Ville.

du

15

mai

au

15

juin



PÉRIODE D'INSCRIPTION À L'ACCUEIL DE LOISIRS INTERCOMMUNAL POUR LES VACANCES D'ÉTÉ

Inscription depuis le portail famille de l'agglomération ou auprès de son guichet unique au 01 64 59 27 27.



jeudi

26

mai



VIDE-GRENIERS DU TÉLÉTHON

à partir de 6h30

Parking de la salle polyvalente Guy Bonin

Restauration sur place
Pour réserver une place (2,50€ le mètre) :
06 87 38 20 38
ou 06 68 94 33 31.



samedi

21

mai

dimanche

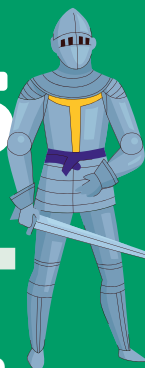
22

mai

TOUS À LA CAVALCADE !

Retrouvez le programme détaillé des animations dans notre page dédiée à l'événement page 11

Durant ce week-end les membres du comité des fêtes vous invitent à revêtir vos plus beaux atours et à vivre à l'heure médiévale.



samedi

21

mai



PARLONS BOUQUINS

10h30

Bibliothèque intercommunale

Invitation à échanger sur vos lectures, à discuter de romans, de bande-dessinées, de films ou de musiques récents ou moins récents, classiques ou passés inaperçus, essentiels ou pas. Une invitation à débattre ou à seulement écouter et recueillir des idées. Entrée libre



samedi

28

mai



INAUGURATION DE LA FRESQUE CITOYENNE

11h30

Centre culturel (face à la caserne des pompiers)

Réalisée le matin même par 10 volontaires (pourquoi pas vous ?) chapeauté par l'artiste local Andy Cassayre, cette œuvre d'art de rue sera inaugurée par le Maire, son équipe et les participants dans la foulée.



AGENDA



samedi

11

juin



MARCHE DINATOIRE

départs entre 18h30 et 19h30

Le Cyclo club d'Angerville et Rando Sud-Essonne, en partenariat avec le centre E. Leclerc d'Angerville, organise une nouvelle marche dinatoire mêlant un peu d'effort à beaucoup de réconfort ! Rendez-vous le jour J avec vos couverts et votre gobelet depuis la salle des fêtes Guy Bonin.

Bulletin d'inscription disponible sur www.mairie-angerville.fr
Renseignements au 06 16 74 56 26.

samedi

18

juin



COUPE DE FRANCE « D'HISTORI'KART »

Sur le circuit international de Karting Anthoine Hubert

Des passionnés font revivre les karts d'antan, du début de la discipline dans les années 50 jusqu'aux modèles des années 2000. Un rassemblement à l'initiative de l'association Rétro Kart qui a mis sur roue des compétitions utilisant la notion de "régularité". Ces courses sont reconnues par la Fédération Française du Sport Automobile, qui a créé une Coupe de France sur trois meetings dont une rencontre à Angerville. Entrée libre

samedi

18

juin



KERMESSE DES ÉCOLES

de 11h à 17h

Cour de l'école élémentaire du Petit Nice

Structure gonflable, animations et jeux pour les enfants, buvette et barbecue sur place.

dimanche

12

juin



1^{er} TOUR DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

de 8h à 20h

Bureaux de vote, salle polyvalente Guy Bonin.

dimanche

19

juin



2^d TOUR DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

de 8h à 20h

Bureaux de vote, salle polyvalente Guy Bonin.



samedi

11

juin



RACONTINES

10h30

Bibliothèque intercommunale

Pour que les petits et leurs parents partagent un moment agréable autour de jolies chansons et d'histoires amusantes ! Jusqu'à 5 ans sur réservation au 01 64 95 28 56

dimanche

26

juin



PORTES OUVERTES DU HARAS DE BASSONVILLE

de 14h à 17h

Portes ouvertes du haras de Bassonville
Baptêmes poney gratuits, visite de la ferme pédagogique et animations.

de 12h à 23h

samedi 25 juin

Angerville en fête et en musique!

quartier de l'Europe
avenue de Berlin



concert et feu d'artifice

Structures gonflables et jeux - Sport

Buvette - Restauration rapide salée et sucrée

